



## CHENOVE TRIATHLON CLUB Licences saison 2025

Contact : Jonathan LLACER  
30 rue d'Estienne d'Orves  
21240 TALANT

Tél : 06 31 79 94 33  
llacerjonathan@gmail.com

**Pour les renouvellements (à partir du 07/10/24 uniquement)** : Se connecter au site de la FFTRI, espace tri 2.0, et une fois sur son espace personnel, commencer la procédure « **Renouveler ma licence** »

**Pour les nouvelles adhésions (à partir du 09/09/24)** : Vous devez d'abord créer un compte. Rendez-vous sur le site de la FFTRI, espace tri 2.0 (<https://espacetri.fftri.com/>). Il y a plusieurs écrans à remplir et le site vous signale tout oubli, donc c'est relativement simple. Laissez-vous guider et si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à me contacter.

**Attention** : Comme pour l'année dernière, la licence sera réglée uniquement par **le biais de la procédure en carte bancaire !!! (Sauf cas particulier) Merci donc de bien lire la procédure en détail !!!!**

Rappel sur les avantages de cette nouvelle procédure :

- Pour le club, moins de dossiers papiers à recevoir, et gestion plus simple
- Pour les licenciés, plus de dossiers papiers à faire parvenir au club et mise à disposition immédiate de la licence !!!

### **Procédure :**

- 1- Saisir sa demande de licence en ligne et téléverser les éléments de son dossier sur espace tri 2.0 (certificat médical si demandé par le site, autorisation parentale pour les mineurs, photo...).
- 2- Après la page « **choix de la licence** », vous devrez cocher **OUI** pour le choix du paiement par carte bancaire de la licence (part FFTRI, ligue et club). **Si vous cochez NON la demande de licence sera refusée. Vous devrez alors recommencer la procédure.**
- 3- Une fois votre demande terminée, je vérifierai votre dossier. Je pré-validerai la licence si tout est ok et je noterai le coût total de votre inscription (dépendra du type de licence prise, des remises, bénévolats etc...cf tableau des tarifs)
- 4- Vous recevrez alors un mail contenant un lien sur lequel vous devrez cliquer pour voir le prix final de votre cotisation 2025 et ainsi pouvoir payer votre licence directement par CB.

Rmq : Il est bien évidemment possible pour ceux qui le souhaitent, de continuer à régler leur cotisation par chèque ou autres moyens (coupons sports, pass sport...). Dans ce cas-là, merci de me faire parvenir par courrier votre règlement à mon adresse postale. Je procéderai moi-même ensuite au règlement de la cotisation avec la carte bancaire du club.

- 5- Une fois que la licence aura été réglée, vous pourrez disposer immédiatement de celle-ci. Elle sera valable du jour de la saisie jusqu'au 31 décembre 2025

### **Tarifs licences :**

Licence compétition : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, uniquement paiement du coût de l'inscription.

Licence loisir : elle permet la pratique sur tous les créneaux club. Pour toutes les compétitions FFTRI, paiement d'un PASS compétition pour les épreuves FFTRI et fourniture d'un certificat médical en plus du coût de l'inscription.

Pour les femmes ne souhaitant s'inscrire qu'au Pilate et/ou au créneau femme natation du jeudi, il faudra choisir la licence Loisir

<b>Adhésion 2024</b>	<b>Tarif (euros)</b>
<b>Adulte Compétition</b>	200
<b>Adulte Loisir</b>	140
<b>Jeune 14-19</b>	130
<b>Jeune 6-13</b>	100

- Dans le tarif est inclus l'assurance minimum obligatoire (Formule 1) à 2.45 euros.
- Pour **les renouvellements des licences adultes**, déduire 20 euros sur le tarif affiché **par participation** comme « bénévoles » à nos organisation (B&R 2024 et ACDC 2024)
- Pour les **nouveaux licenciés adultes**, appliquer une remise de 40 euros sur le prix affiché.
- A partir de 3 licences dans une même famille (personnes vivant sous le même toit), 50 euros de remise sur une licence
- Licence offerte aux entraîneurs et arbitres du club.
- Part fédérale offerte aux membres du bureau.

# « Conditions d'adhésion »

## **Merci de bien lire les conditions suivantes :**

**En prenant une adhésion au CTC, chaque adhérent déclare avoir pris connaissance des « conditions d'adhésion » listées ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.**

- Régler sa cotisation annuelle
- Porter les couleurs du club lors des compétitions sans quoi il ne pourra ni être classé au challenge du club, ni prétendre aux remboursements de frais de courses mis en place par le club.
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau
- Porter le casque lors des entraînements vélo
- Participer à l'organisation des compétitions du club en tant que « bénévole » (ACDC 2022 et/ou B&R 2023). Une remise de 20 euros pour chaque participation sera appliquée sur le tarif de la licence N+1.

**L'adhérent déclare également avoir pris connaissance des « conditions d'utilisation » du centre nautique ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.**



SECURITE au CENTRE NAUTIQUE de CHENOVE

### Conditions d'utilisation

- Prendre connaissance du règlement intérieur du centre nautique et le respecter,
- Prendre connaissance du plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS),
- Respecter la règle d'obligation d'une présence de 3 nageurs minimum pour être autorisé à nager et utiliser une ligne d'eau (aux heures réservées au CTC),
- Signaler ma présence auprès des MNS (principalement en arrivant le matin)
- Allumer et éteindre les lumières depuis le local des femmes de service,
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau
- Se déchausser dans la zone prévue à cet effet et prendre une douche avant l'accès au bassin

De plus, en cas d'utilisation des créneaux d'entraînement non surveillés et/ou non encadrés, je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité du Président de l'Association Chenôve Triathlon Club et de la Direction du Centre Nautique en cas d'accident dont je pourrais être victime pendant l'entraînement.